

Présentation du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est une instance où siègent des élus mais également des représentants de la société civile et associative.

Le CCAS, dans notre commune, participe à l'élaboration, l'animation et la gestion de projets communaux, tels que les Maisons en partage, mais gère aussi différentes actions :

- ♦ Banque Alimentaire
- ♦ Aides diverses aux personnes en difficulté
- ♦ Actions à destination des aînés
- ♦ Participation pour la Télé-Assistance
- ♦ Financement de l'activité "Atelier Équilibre"

La première réunion des nouveaux membres du CCAS s'est déroulée début juin.

Plan Canicule

La période estivale est là, et peut être les fortes chaleurs. Le CCAS et la commune, mettent en place le plan canicule pour accompagner les plus vulnérables.

Les personnes isolées ou malades sont plus sensibles aux risques de déshydratation et d'hyperthermie. Des règles essentielles sont à privilégier :

- ♦ éviter les efforts physiques intenses
- ♦ sortir aux heures les moins chaudes de la journée
- ♦ entrebâiller les volets dès le milieu de la matinée
- ♦ boire environ 1,5 l d'eau par jour
- ♦ passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- ♦ donner de vos nouvelles à votre entourage

En période de grande chaleur, l'équipe du CCAS propose de rendre visite aux personnes les plus fragiles ou isolées, afin de prévenir et d'éviter une dégradation de l'état de santé.

N'hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la Mairie, ou à nous faire connaître les personnes à risques. Les données recueillies ne seront utilisées que dans le cadre du plan canicule 2014...

Réunion publique d'information sur les TAP :
Mercredi 2 juillet à 20h30 au foyer.

Réforme des rythmes scolaires

Une année riche d'enseignements

Nos écoles participent depuis la rentrée scolaire 2013, à l'expérimentation nationale sur les rythmes scolaires. Cette première année d'expérience a permis, grâce à de nombreuses réunions de travail, d'adapter et d'améliorer un dispositif lourd à mettre en œuvre, mais avec des activités de qualité.

Le bilan de l'avis général est mitigé. Même si la partie TAP (Temps D'activités Périscolaire) a été bien maîtrisée, la fatigue des enfants reste un problème qui est semble-t-il du à l'absence de coupure dans la semaine.

Cette année, le temps de concertation a été réduit. Les modifications récentes apportées à la loi par le ministre de l'Éducation Nationale et la mise en place des différentes commissions communautaires, ont bousculé un calendrier déjà bien chargé dans cette fin d'année scolaire. Des réunions consultatives avec les différents partenaires concernés ont cependant eu lieu, et après avis des conseils d'école, où sont représentés : la mairie, la CCPS, les délégués de parents d'élèves et les enseignants, il a été décidé de maintenir les rythmes actuels.

- ♦ École le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin : 8 h 45 - 12 h
l'après-midi : 14 h - 16 h,
Le mercredi : 8 h 45 - 11 h 45.
- ♦ TAP une heure d'activité par jour sur trois jours. La quatrième heure, qui n'est pas obligatoire dans les textes, sera conservée sous forme de garderie, afin d'avoir tout au long de la semaine des horaires réguliers.

Une participation de 15 €, correspondant à un droit d'inscription annuel sera demandé. Cette somme permettra une meilleure adéquation entre le nombre d'enfants inscrits avec le nombre d'enfants présents. Elle facilitera ainsi une meilleure gestion des intervenants et de leur coût pour la CCPS.



L'Atelier Équilibre

Retrouver la confiance

L'Atelier Équilibre a repris ses activités en février 2014. Un groupe de 8 personnes participe aux exercices, tous les lundis de 16 h à 17 h 30. Des activités ludiques sont proposées par une animatrice dynamique, Christine Gilibert pour les + de 65 ans. L'objectif est d'apprendre à "mieux vieillir", par des exercices physiques adaptés à l'âge :

- ♦ prévenir les chutes en apprenant les bons gestes
- ♦ stimuler la mémoire
- ♦ apprendre à se déplacer en toute sécurité

L'atelier reprendra une nouvelle session en septembre 2014. Une ambiance chaleureuse et conviviale, qui redonne confiance en soi. Ces quelques mots des participants : "ça fait toujours plaisir de venir ici", "j'aime les bisous", "merci beaucoup, c'est bien agréable", "je suis contente de l'Atelier" Ces mots pour dire leur plaisir et un merci à notre animatrice.

Rejoignez-nous en vous inscrivant au secrétariat de la Mairie.
Mairie : 04 66 80 70 87